

Information destinée aux professionnels de santé des centres de vaccination habilités à effectuer la vaccination anti-amaril

Le 18 Janvier 2019

INFORMATION IMPORTANTE

*Difficultés d'approvisionnement de la spécialité **STAMARIL (Vaccin de la fièvre jaune (Vivant))** et mise à disposition à titre exceptionnel et transitoire de la même spécialité initialement destinée à l'export*

Cher Confrère, Chère Consoeur,

Le laboratoire Sanofi Pasteur Europe souhaite vous informer de la rupture d'approvisionnement de la spécialité **STAMARIL, poudre et solvant pour suspension injectable en seringue préremplie. Vaccin de la fièvre jaune (Vivant)**.

Dans ce contexte, nous mettons à disposition des centres de vaccination habilités à effectuer la vaccination anti-amaril de façon transitoire et exceptionnelle, en accord avec l'ANSM, des unités de STAMARIL initialement destinées à l'export.

Ces doses ne diffèrent de celles habituellement distribuées en France que par l'étui et la notice rédigés en anglais/espagnol/français et dont le conditionnement se présente en boîte de 1.

La reprise des approvisionnements en STAMARIL est prévue à ce jour pour mars 2019.

Tout à fait conscients des désagréments engendrés par cette situation, nous vous remercions par avance de votre compréhension et nous vous prions de croire, Cher Confrère, Chère Consoeur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Notre service d'information médicale reste à votre disposition pour toute information complémentaire au 0800 55 56 58 ou pour les départements d'Outre-Mer au 0800 626 626.



Géraldine MENIN
Pharmacien Responsable
Sanofi Pasteur Europe